

Le Groupe Ecobank publie ses résultats financier de 2019 :

- Produit net bancaire: -11% à 1,6 milliards \$EU (950 milliards FCFA)
- Résultat avant impôt : en hausse de 14% atteignant 405 millions \$EU (237 milliards FCFA)
- Total du bilan : +5% à 23,6 milliards \$EU (13 804 milliards FCFA)
- Total capitaux propres : +9% à 1,9 milliards \$EU (1 101 milliards FCFA)

Chiffres Clés*	31 Décen				Variation	
	milliers \$EU	millions FCFA	milliers \$EU	millions FCFA	\$EU	FCFA
Produit net bancaire	1 622 259	950 264	1 825 171	1 014 373	-11,1%	-6%
Résultat avant impôt	405 079	237 282	356 508	198 136	14%	20%
Résultat net consolidé	274 934	161 047	249 180	138 487	10%	16%
Total du bilan	23 641 184	13 804 166	22 502 727	12 891 547	5%	7%
Crédits à la clientèle	9 276 608	5 416 642	9 089 200	5 207 096	2%	4%
Dépôts de la clientèle	16 246 120	9 486 164	15 935 999	9 129 546	2%	4%
Capitaux propres	1 885 777	1 101 111	1 733 022	992 828	9%	11%
Résultat net par action (en cents \$EU / FCFA)	0,78	4,56	0,74	4,11	-5%	-11%

Ade Ayeyemi, Directeur Général du Groupe, a déclaré : « Nos résultats 2019 reflètent la résilience de notre modèle d'affaires diversifié. Le Groupe a augmenté son résultat avant impôts de 39% à taux de change constant et a dégagé un rendement des capitaux propres tangibles de 16,5%. La mise en œuvre d'une stratégie de redressement agressive sur les prêts non performants donne également des résultats positifs avec des recouvrements nettement plus élevés en 2019.

- « La modernisation de notre technologie s'est poursuivie avec l'achèvement de la migration de l'ensemble de nos 34 filiales bancaires vers Flexcube 12 notre logiciel d'application bancaire. Je dois mentionner que cela a été fait en un temps record. Nous avons réussi la mise à niveau de notre application mobile Ecobank vers la version 4.0 avec une multitude d'offres de classe mondiale tout en nous permettant également d'étendre notre proposition d'inclusion financière à des millions de personnes en Afrique.
- « En conclusion, nous avions fait des prévisions pour 2020. Cependant, l'année est devenue extraordinaire et inhabituelle. La pandémie de coronavirus a actuellement un impact social, économique et financier important sur toutes les entreprises et personnes dans le monde. Chez Ecobank, nous exprimons nos plus sincères condoléances aux familles éplorées tout en souhaitant à tous les malades un prompt rétablissement. Un certain nombre de nos pays d'opération ont enregistré des cas de contamination et nous prenons toutes les mesures sous notre contrôle pour assurer le bien-être de nos collaborateurs, clients et communautés afin de faire tout notre possible pour réduire la propagation du virus.

En tant que Banque panafricaine, notre engagement envers le continent reste inébranlable et nous continuerons de fournir un soutien à nos communautés. Prenons soin de nous et en toute sécurité »

Les états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 28 février 2020.
*Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).



Ecobank Transnational Incorporated Exercice clos au 31 Décembre 2019

Responsabilité du Conseil d'Administration

Responsabilité relative aux états financiers consolidés

Les administrateurs sont responsables de la préparation des états financiers consolidés annuels donnant une image fidèle de la situation financière de la société et du résultat de ses opérations de l'exercice. Cette responsabilité comprend :

- (a) l'assurance que la société tient à jour des livres comptables probants qui présentent, avec une exactitude raisonnable, la situation financière de la société et des filiales;
- (b) la conception, la mise en œuvre et le fonctionnement d'un système de contrôle interne permettant l'établissement de comptes réguliers et sincères ne comportant pas d'anomalies significatives dues à des fraudes ou à des erreurs; et
- (c) la préparation des états financiers par l'application des principes comptables appropriés, soutenus par des estimations et des jugements raisonnables et prudents appliqués de façon constante. (Permanence des méthodes).

Les administrateurs assument la responsabilité des états financiers consolidés et attestent qu'ils ont été établis en application des principes comptables appropriés, sur la base d'estimations et de jugements prudents et raisonnables, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Les administrateurs sont d'avis que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe ainsi que du résultat de ses opérations au titre de l'exercice. En outre, les administrateurs acceptent la responsabilité de tenir à jour des livres comptables probants étayant la préparation des états financiers consolidés ainsi que de la fiabilité du système de contrôle interne.

A ce jour, les administrateurs n'ont connaissance d'aucun évènement indiquant que la société pourrait être en cessation d'activité dans les douze prochains mois.

Approbation des états financiers consolidés annuels

famm fo hoh

Les états financiers consolidés annuels ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 28 Février 2020 et ont été signés par délégation par :

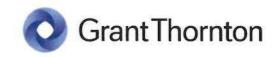
Emmanuel Ikazoboh

Président du Conseil d'Administration

Ade Ayeyemi

Directeur Général du Groupe

Myeyeun



Rapport des Auditeurs Indépendants aux actionnaires de Ecobank Transnational Incorporated

Rapport sur les états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joint **d'Ecobank Transnational Incorporated** et ses filiales (« le Groupe ») comprenant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé de variation des capitaux propres et, l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et, les notes explicatives aux états financiers consolidés incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée **d'Ecobank Transnational Incorporated** au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISAs). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites dans notre rapport, dans la section « Responsabilités des auditeurs vis-à-vis des états financiers consolidés ». Nous sommes indépendants vis-à-vis du Groupe conformément aux dispositions du Code de déontologie des professionnels comptables émis par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code IESBA), ainsi que d'autres exigences d'éthique dont nous devons tenir compte pour l'audit des états financiers consolidés et, nous avons pris en compte toute autre responsabilité relative à ces exigences d'éthique. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 47 des états financiers qui explique la correction des erreurs de l'année précédente concernant la comptabilisation des informations prospectives pertinentes («FLI») en ce qui concerne une directive réglementaire sur la reprise des charges d'intérêts sur certains prêts de clients, y compris les impacts de la modification des états financiers de l'Entité. Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en conséquence.

Notre opinion n'est pas remise en question à cet égard.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont des questions qui, de notre jugement professionnel, sont les plus significatives de notre audit des états financiers consolidés de la période sous revue. Ces questions ont été traitées dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, dans la formation de notre opinion sur les comptes et, ces questions ne font pas l'objet d'une opinion séparée.

Les points clés de l'audit relevés ci-dessous sont liés aux états financiers consolidés.

Point clé de l'audit	Traitement du point clé de l'audit		
Dépréciation des prêts et avances à la clientèle			
Les prêts et avances à la clientèle	Nous avons focalisé nos tests de		
constituent une part significative du total de	dépréciation des prêts et avances à la		
l'actif de Ecobank Transnational	clientèle sur les données et hypothèses clés		
Incorporated.	retenues par la Direction et les		
Au 31 décembre 2019, le montant brut des	Administrateurs. De manière spécifique,		
prêts et avances s'élevait à 9 834 millions	nos procédures d'audit ont consisté à :		



de \$EU (2018 : 9 807 millions de \$EU) contre lequel une charge de provision totale de 557 millions de \$EU (2018 : 718 millions de \$EU) a été enregistrée, dégageant ainsi un solde net de 9 277 millions de \$EU (2018 : 9 1089 millions de \$EU), représentant environ 39% (2018 : 40%) du total du bilan à la date de l'arrêté des comptes (voir note 21).

La base de détermination des provisions est décrite dans les règles et méthodes comptables des états financiers consolidés.

Les Administrateurs font preuve d'un jugement important lorsqu'ils déterminent la période et le montant à comptabiliser au titre des dépréciations des prêts et avances à la clientèle. Cette situation s'explique par le fait qu'un grand nombre d'hypothèses et de données entrent dans la détermination des dépréciations des prêts et avances à la clientèle.

Le Groupe a mis en œuvre la norme IFRS 9, Instruments Financiers au 1er janvier 2018. Cette nouvelle norme complexe impose au Groupe de comptabiliser les pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss – « ECL ») sur les instruments financiers, ce qui implique l'exercice d'un jugement et d'estimations significatifs. Les principaux domaines pour lesquels nous avons identifié des niveaux plus élevés de jugement de la part de la Direction et, par conséquent, pour lesquels nous avons effectué des procédures ciblées dans le cadre de l'audit dans la mise en œuvre de la norme IFRS 9, Instruments Financiers par le Groupe sont les suivants :

- Identification et modélisation de scénarios économiques pour mesurer les pertes de crédit attendues sur une base prospective reflétant un éventail de conditions économiques futures.
- ii. Évaluation et mesure de l'augmentation significative du risque de crédit (Significant Increase in Credit Risk – « SICR ») selon différents critères.
- iii. Modélisation pour l'estimation des paramètres des pertes de crédit attendues
 - Probabilités de défaut (Probabilities of Default – « PD »)
 12 mois et à maturité,
 - Pertes en cas de défaut (Loss Given Default – « LGD »),

- Obtenir une compréhension du processus de calcul de la dépréciation des pertes sur prêts au sein du Groupe;
- Tester l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles clés dans l'ensemble des processus liés aux pertes de crédit attendues (répartition des expositions par strates, gouvernance du modèle, exactitude et intégralité des données, surveillance du crédit, scénarios économiques multiples, ajustements postérieurs au modèle, provisions individuelles et production des écritures et des notes annexes);
- Évaluer les niveaux de provision pour pertes de crédit attendues par strate afin de déterminer s'ils étaient raisonnables compte tenu du portefeuille, du profil de risque, des pratiques de gestion du risque de crédit et de l'environnement macroéconomique du Groupe.
- Analyser les critères d'affectation des expositions aux strates 1, 2 ou 3 conformément à la norme IFRS 9;
- Tester les hypothèses, les données et les formules utilisées dans un échantillon de modèles de pertes de crédit attendues avec l'aide de nos spécialistes internes du risque de crédit (y compris évaluer la pertinence de la conception du modèle et des formules utilisées, envisager d'autres techniques de modélisation et recalculer la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut pour un échantillon de modèles);
- Tester les données utilisées dans le calcul des pertes de crédit attendues en les rapprochant des systèmes sources;
- Évaluer le caractère adéquat et appropriés des informations données en annexe au regard de la conformité aux normes comptables

Sur la base de notre revue, nous avons conclu que la méthodologie de dépréciation des prêts du Groupe, y compris le modèle, les hypothèses et les données principales utilisées par la Direction et les Administrateurs pour estimer la charge de provision et, les charges de provision de prêts déterminées sont appropriées en la circonstance.



- Exposition en cas de défaut (Exposure at Default – « EAD »).
- iv. Exhaustivité et exactitude des données utilisées pour calculer les pertes de crédit attendues.

Considérant l'importance de ces estimations, des jugements et de la taille du portefeuille des prêts et avances, l'audit de la charge de provision des prêts et avances est considéré comme un point clé de l'audit.

Evaluation des écarts d'acquisition

La valeur comptable des écarts d'acquisition s'élevait à 191,6 millions de \$EU (2018 : 199,1 millions de \$EU) dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2019 (note 27). Ces écarts d'acquisitions ont été enregistrés à l'actif de l'état consolidé de la situation financière en tant qu'actifs incorporels du fait de la nature des activités du Groupe qui consistent à acquérir de participations dans des entités.

Conformément aux dispositions applicables de la norme IAS 36, Dépréciation d'actifs, la Direction effectue annuellement des tests de dépréciations de pour évaluer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition. Ceci est fait à l'aide des modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Comme indiqué dans la note 27, la Direction a eu recours à un certain nombre de jugements et estimations lors de la détermination des données dans ces modèles notamment :

- L'information financière prévisionnelle,
- Les taux de croissance,
- les taux d'imposition estimés et,
- Les taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie projetés.

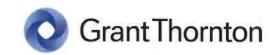
En conséquence, les tests de dépréciation des écarts d'acquisitions sont considérés comme un point clé de l'audit.

La Direction a développé un modèle de valorisation permettant de déterminer raisonnablement les flux de trésorerie actualisés pour les unités de génératrices de trésorerie (UGTs) auxquelles les écarts d'acquisitions se rapportent.

Nous avons examiné l'évaluation et le calcul de la dépréciation des écarts d'acquisition du Groupe en tenant compte notamment du modèle d'évaluation, des données et des hypothèses clés retenues par la Direction.

Nos procédures d'audit comprennent :

- Tester tous les contrôles pertinents sur la production des principaux intrants, p. ex. les prévisions financières, le taux d'actualisation, le taux de croissance des revenus, etc. qui entrent dans la détermination de la valorisation.
- Faire intervenir nos spécialistes internes nous assister à :
 - ♣ Evaluer de façon critique le modèle utilisé par la Direction pour déterminer la valeur d'utilité des Unités Génératrices de Trésorerie conformément aux dispositions de la norme IAS 36, Dépréciation d'Actifs.
 - Valider les hypothèses utilisées pour calculer les taux d'actualisation, les flux de trésorerie projetés et pour recalculer ces taux.
 - ♣ Analyser les flux de trésorerie futurs utilisés dans les modèles pour déterminer s'ils sont raisonnables et justifiés compte tenu du climat macroéconomique actuel ainsi que la performance future attendue de l'Unité Génératrice de Trésorerie.
 - Soumettre les hypothèses clés aux tests de sensibilité.
 - Comparer les flux de trésorerie projetés y compris les



hypothèses liées à la progression du revenu et aux marges d'exploitation, vis-à-vis des performances historiques afin de tester l'exactitude des projections de la Direction.

 Vérifier l'exactitude mathématique des calculs.

Nous avons estimé que les hypothèses ainsi les taux d'actualisation utilisés par la Direction étaient raisonnables appropriés en la circonstance. Nous considérons que les informations données en annexe sur les écarts d'acquisitions sont pertinentes et utiles.

Évaluation des immeubles de placement

Les immeubles de placement dans l'actif du Groupe sont constitués de terrains et des constructions (voir note 30).

Les immeubles de placement sont enregistrés à leur juste valeur conformément aux règles et méthodes comptables du Groupe et en conformité avec IAS 40, *Immeubles de placement*.

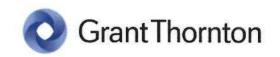
Toutefois, compte tenu de la nature non courante de cette catégorie d'actif, de l'importance relative de leur valeur comptable par rapport aux états financiers consolidés, et de la détermination de leur juste valeur nécessite l'exercice de jugements et estimations significatifs de la part de la Direction ainsi que l'utilisation de plusieurs données et hypothèses clés, nous considérons ce point comme un point clé de l'audit.

La Direction a engagé des spécialistes, notamment des professionnels de l'expertise immobilière, pour assurer la détermination de la juste valeur des actifs et produire un rapport de valorisation mettant en exergue les hypothèses pertinentes utilisées, les données et informations importantes qui rentrent dans l'évaluation de ces actifs.

Notre approche d'audit a consisté en une combinaison de tests de contrôles et de tests de détails spécifiques. Nous nous sommes focalisés sur la vérification et l'examen détaillés des hypothèses et des contrôles de la Direction sur la production des données clés qui entrent dans la détermination de la juste valeur des immeubles de placement et de la valeur comptable des engagements y afférents.

Nos procédures d'audit comprennent :

- Évaluer de manière critique le modèle utilisé par la Direction pour estimer la juste valeur des immeubles de placement conformément aux dispositions de la norme IAS 40, Immeubles de Placement.
- Valider les hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur des actifs et recalculer la valorisation.
- Analyser les flux de trésorerie futurs projetés qui soutiennent la détermination de la juste valeur utilisée dans les modèles pour s'assurer qu'ils sont raisonnables et justifiés compte tenu du climat macroéconomique actuel ainsi que les données courantes du marché vis-à-vis de l'historique de la tendance.



 Soumettre les hypothèses clés aux analyses de sensibilité.

Nous avons constaté que les hypothèses utilisées par la Direction sont comparables aux performances historiques et aux perspectives futures attendues et que la juste valeur estimée ainsi déterminée est appropriées en la circonstance.

Evaluation des titres immobilisés non cotés

Les titres immobilisés du Groupe comprennent des titres non cotés pour lesquels il n'existe pas de marché liquide.

Comme décrit à la note 23, les actifs sont identifiés comme des titres de placement et sont enregistrés à la juste valeur en conformité avec les règles et méthodes comptables du Groupe ainsi que les exigences de IFRS 9, Instruments Financiers. Compte tenu de l'indisponibilité des prix de marché pour ces titres, la détermination de leur juste valeur par la Direction implique l'exercice d'hypothèses et de jugements significatifs concernant les prévisions de flux de trésorerie, de taux de croissance et de taux d'actualisation utilisés dans le modèle de valorisation. C'est pourquoi, ce volet est considéré comme un point clé de l'audit.

Les administrateurs ont procédé à une évaluation pour déterminer la juste valeur des titres de placement non cotés et les détails des travaux d'évaluation, y compris toutes les hypothèses pertinentes utilisées, les données clés et les données qui entrent dans l'estimation de la juste valeur des investissements non cotés ont été mis à disposition pour notre la revue.

Nous avons focalisé notre audit de la valorisation des titres immobilisés non cotés en examinant singulièrement le modèle de valorisation, les données et hypothèses clés formulées par la Direction.

Nos procédures d'audit comprennent :

- Evaluer l'efficacité opérationnelle des contrôles sur la production des données clés qui ont servi à l'élaboration du modèle d'évaluation.
- Evaluer de façon critique le modèle utilisé par la Direction pour déterminer la juste valeur des titres immobilisés non cotés afin de s'assurer de leur conformité aux dispositions la norme IFRS 9, Instruments financiers.
- Valider les hypothèses retenues pour déterminer les taux d'actualisation utilisés et recalculer ces taux.
- Soumettre les hypothèses clés à une analyse de sensibilité.
- Obtenir une confirmation directe de l'existence des différentes participations auprès des gestionnaires de titres et/ou des secrétariats des entités émettrices.
- Vérifier l'exactitude mathématique des calculs de valorisation.

Nous avons constaté que les hypothèses utilisées par la Direction sont comparables avec celles du marché, en accord avec les bonnes pratiques et que les données clés ainsi que les taux d'actualisation utilisés pour estimer la juste valeur des instruments sont appropriées en la circonstance. Nous considérons que les informations données en annexe aux états financiers consolidés sur ces instruments sont appropriées en la circonstance.



Application de la comptabilité hyperinflationniste dans la préparation des états financiers des opérations du Groupe au Zimbabwe

L'enregistrement et la traduction des opérations au Zimbabwe ont été considérablement affectées par les récents changements de politique monétaire et la situation économique générale au Zimbabwe.

Le 11 octobre 2019, le Conseil des expertscomptables et des vérificateurs (« PAAB») a émis une alerte intitulée «Déclaration 01/2019 sur l'application d'IAS 29: Information financière dans les économies hyper inflationnistes, au Zimbabwe» couvrant la préparation et la présentation des états financiers des entités opérant au Zimbabwe pour les exercices clos à compter du 1er juillet 2019.

En conséquence, le groupe Ecobank a dû appliquer les dispositions d'IAS 29 : Information financière dans les économies hyper inflationnistes aux états financiers historiques de ses opérations au Zimbabwe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Cela faisait suite à une politique monétaire antérieure qui a remplacé la parité des taux de change entre les billets en dollars du Zimbabwe et les dollars américains pour établir le dollar RTGS comme monnaie officielle à compter du 20 février 2019.

En raison du jugement impliqué dans la sélection des indices de prix appropriés utilisés et de la complexité des calculs effectués pour produire des états financiers hyper inflationnistes d'Ecobank Zimbabwe, nous considérons ce sujet comme point d'audit clé.

Nous avons effectué les procédures suivantes :

- Évaluer les facteurs entourant la disponibilité d'indices de prix économiques pertinents qui seraient appliqués dans la conversion des états financiers historiques d'Ecobank Zimbabwe pour produire des états financiers hyper inflationnistes qui seraient conformes à IAS 29 et à la déclaration réglementaire.
- Examiner la sélection par les administrateurs des indices de prix appropriés appliqués à la conversion des états financiers historiques en états financiers hyper inflationnistes.
- Recalculé les facteurs de conversion d'hyperinflation retenus par les administrateurs pour convertir les chiffres historiques.
- Évalué la pertinence et l'adéquation des informations fournies par le Groupe conformément aux IFRS.

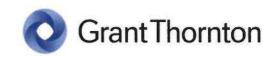
Sur la base des procédures décrites cidessus, la méthodologie utilisée par les administrateurs pour préparer les états financiers hyper inflationnistes des opérations au Zimbabwe s'est avérée appropriée.

Autres informations

Les Administrateurs sont responsables des autres informations. Les autres informations comprennent la déclaration des Administrateurs quant à leurs responsabilités. Les autres informations n'incluent pas les états financiers consolidés et notre rapport d'audit y afférent.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne concerne pas les autres informations et nous n'y donnons aucune forme d'assurance ou de conclusion.

En relation avec notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité est de lire les autres informations et, ce faisant, nous assurer qu'elles ne sont pas substantiellement contraires aux états financiers consolidés ou à nos connaissances obtenues lors de l'audit ou qu'elles ne paraissent pas autrement contenir des anomalies significatives.



Au cas où nous concluions, sur la base des travaux effectués sur les autres informations, qu'il existe des anomalies significatives dans les autres informations obtenues avant l'émission de notre rapport d'audit, nous sommes tenus de rendre compte de ce fait. Nous n'avons pas relevé de telles anomalies.

Responsabilités des Administrateurs vis-à-vis des Etats Financiers Consolidés

Les Administrateurs sont responsables de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes Internationales d'Information Financière, ainsi que du contrôle interne qu'ils estiment nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de la fraude ou d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés, les Administrateurs doivent apprécier la capacité de la société à poursuivre son exploitation, à rapporter, le cas échéant, les informations relatives à la continuité de l'exploitation et à le faire sur la base de la continuité de l'exploitation, à moins que les administrateurs entendent liquider le Groupe ou mettre fin à son exploitation, ou qu'ils n'ont d'autres alternatives réalistes que de le faire ainsi.

Responsabilités des Auditeurs vis-à-vis de l'audit des Etats Financiers Consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives qu'elles proviennent de la fraude ou résultent d'erreurs et, d'émettre un rapport d'audit qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable est un haut niveau d'assurance mais qui ne garantit pas que l'audit effectué conformément aux normes internationales d'audit (ISAs) permettront de toujours détecter des anomalies significatives lorsqu'elles existent.

Les anomalies peuvent provenir de la fraude ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, prises individuellement ou de manière agrégée, peuvent raisonnablement influencer les décisions économiques des utilisateurs des états financiers consolidés.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit (ISAs), nous exerçons notre jugement professionnel et gardons le scepticisme professionnel tout au long de la mission d'audit. Par ailleurs, nous :

- Identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives des états financiers qu'elles proviennent de la fraude ou qu'elles résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des diligences pour traiter ces risques et, obtenons des éléments probants suffisants et appropriés qui soutiennent le fondement de notre opinion. Le risque de non détection d'anomalies significatives provenant de fraudes est plus élevé que celui résultant d'erreurs, puisque la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions intentionnelles, les fausses déclarations, ou le contournement du contrôle interne.
- Obtenons une compréhension du contrôle interne applicable à l'audit permettant de concevoir des diligences appropriées en la circonstance et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe.
- Evaluons le caractère approprié des politiques comptables utilisées ainsi que le caractère raisonnable des estimations comptables faites et les déclarations et informations données en annexes des états financiers consolidés par la Direction.
- Concluons sur le caractère approprié de l'utilisation par les Administrateurs du fondement comptable de continuité de l'exploitation et, sur la base des éléments probants recueillis, si une incertitude significative existe due à des évènements et conditions qui jettent un doute sérieux sur la capacité du Groupe à poursuivre ses activités.
- Si nous concluons qu'une incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention de l'utilisateur des états financiers consolidés dans notre rapport d'audit par référence à l'information relayée en annexe aux états financiers consolidés ou, si cette information est incomplète, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont basées sur



les évidences obtenues à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des conditions et évènements futurs peuvent contraindre le Groupe à arrêter la poursuite de ses activités.

 Evaluons la présentation générale, l'organisation et le contenu des états financiers consolidés, y compris les notes aux états financiers consolidés, et si les états financiers consolidés présentent les évènements et transactions sous-jacents de sorte à leur donner une image fidèle.

 Obtenons des éléments probants appropriés et suffisants sur les informations financières des entités ou des activités d'affaires au sein du Groupe afin d'exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la Direction, la supervision et la mise en œuvre de l'audit du Groupe. Nous sommes seulement responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons avec le Comité d'Audit et les Administrateurs concernant, entre autres, le plan, l'étendue et l'exécution de l'audit, les faiblesses significatives d'audit y compris celles liées au contrôle interne identifiées au cours de l'audit.

Nous fournissons également au Comité d'Audit et Aux administrateurs une déclaration que nous avons satisfait aux exigences d'éthique relatives à l'indépendance et, les informons de toutes relations et autres sujets pouvant raisonnablement porter atteinte à notre indépendance et, le cas échéant, les mesures de sauvegarde.

A partir des informations communiquées aux Administrateurs, nous relevons les points les plus significatifs identifiés lors de l'audit des états financiers consolidés de l'exercice sous revue qui sont ainsi considérés comme des points clés de l'audit. Nous présentons ces points dans notre rapport d'audit à moins que des dispositions légales ou réglementaires en disposent autrement ou lorsque, dans le cas extrême, nous décidions que le cas ne doit pas être présenté dans notre rapport d'audit en considération de conséquences adverses pouvant en résulter et qui pourraient raisonnablement annihiler les avantages d'une telle communication.

Pour : Deloitte & Touche

Experts comptables Lagos, Nigeria 09 Mars 2020

Associé signataire : David Achugamonu FRC/2013/ICAN/0000000000084040

Pour: Grant Thornton Experts comptables Abidjan, Côte d'Ivoire

09 Mars 2020

Associé signataire : Georges Yao-Yao



Etats Financiers consolidés Exercice clos au 31 Décembre 2019

Compte de Résultat Consolidé (Montants en milliers de Dollars EU sauf indication contraire)

(Montants en milliers de Dollars EU sauf indication contraire)		
	Exercice clos au	31 décembre
	2019	2018 Retraité
Produits d'intérêts	1 411 998	1 528 410
Charges d'intérêts	(662 269)	(598 650)
Marge nette des intérêts	749 729	929 760
D 17 W	450,000	507.404
Produits d'honoraires et de commissions Charges d'honoraires et de commissions	459 866 (40 350)	507 434 (62 993)
Revenus nets de trading	381 691	381 885
Produits des autres activités	71 323	69 085
Revenus hors intérêts	872 530	895 411
Produit net bancaire	1 622 259	1 825 171
Charges du personnel	(490 311)	(512 455)
Dotation aux amortissements	(108 504)	(97 444)
Autres charges d'exploitation	(474 566)	(512 868)
Total des charges d'exploitation	(1 073 381)	(1 122 767)
Resultat d'exploitation hors provisions	548 878	702 404
Provisions sur créances douteuses	(109 915)	(319 470)
Provisions sur autres actifs	(23 642)	(23 914)
Provisions sur actifs finaniers	(133 557)	(343 384)
Resultat d'exploitation	415 321	359 020
Perte monétaire nette résultant de l'économie hyperinflationniste	(9 466)	-
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	(776)	(2 512)
Résultat avant impôt	405 079	356 508
Impôt sur les bénéfices	(134 865)	(108 129)
Résultat net des activités poursuivies	270 214	248 379
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	4 720	801
Résultat net de l'exercice	274 934	249 180
Attribuable aux :	402.050	182 178
Résultat net, part du Groupe Résultat net des activités poursuivies	193 958 191 409	182 178 181 745
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	2 549	433
Intérêts minoritaires	80 976	67 002
Résultat net des activités poursuivies	78 805	66 634
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	2 171_	368
	274 934	249 180
Résultat net par action à attribuer aux actionnaires du Groupe durant l'exercice sur le résultat net des acti	vités poursuivies (exprimé en cents de dollars	EU par action):
- Résultat de base par action	0,78	0,74

-	- Résultat de base par action	0,78	0,74
-	- Résultat dilué par action	0,78	0,74

Résultat net par action à attribuer aux actionnaires du Groupe durant l'exercice sur le Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession (exprimé en cents de dollars EU par action):

Résultat de base par action	0,01	0,00
Résultat dilué par action	0,01	0,00

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).



Etats Financiers consolidés Exercice clos au 31 Décembre 2019

Etat consolidé de la Situation Financière (Montants en milliers de Dollars EU sauf indication contraire)

	Exercice clos au 31 décembre	
	2019	2018 Retraité
ACTIF		
Caisse et banques centrales	2 829 313	2 797 417
Actifs financiers de transactions	182 662	122 283
Instruments financiers dérivés	65 459	49 914
Prêts et créances sur les établissements de crédits	1 891 889	1 717 575
Prêts et créances sur la clientèle	9 276 608	9 089 200
Bons du Trésor et autres effets publics	1 632 749	1 828 251
Titres de placement et de participations	4 857 763	4 568 262
Actifs affectés en garantie	351 478	240 434
Comptes de régularisation et actifs divers	1 184 770	739 168
Participations dans les sociétés mises en équivalence	3 664	6 147
Immobilisations incorporelles	309 974	278 334
Immobilisations corporelles	831 182	827 165
Immeubles de placement	21 710	29 787
Actifs d'impôts différés	116 424	118 715
	23 555 645	22 412 652
Actifs non courants destinés à être cédés	85 539	90 075
Total Actif	23 641 184	22 502 727
PASSIF		
Dépôts des établissements de crédits	2 207 593	1 465 646
Dépôts de la clientèle	16 246 120	15 935 999
Instruments financiers dérivés	51 255	29 907
Emprunts	2 075 001	2 059 690
Autres passifs	845 970	996 557
Provisions	68 482	52 979
Passifs d'impôts courants	54 756	52 076
Passifs d'impôts différés	67 556	55 099
Obligations au titre des retraites	31 082	3 896
	21 647 815	20 651 849
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	107 592	117 856
Total Passif	21 755 407	20 769 705
Capitaux propres		
Capitaux propres part du Groupe		
Capital et réserves liées	2 113 957	2 113 957
Résultats cumulés non distribués et réserves	(637 264)	(656 474)
	1 476 693	1 457 483
Intérêts minoritaires	409 084	275 539
Total capitaux propres	1 885 777	1 733 022
Total passif et capitaux propres	23 641 184	22 502 727

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).



Etats Financiers consolidés Exercice clos au 31 Décembre 2019

Tableau consolidé des flux de trésorerie (Montants en Dollars EU sauf indication expresse)

Exercice clos au 31 décembre

	2019	2018
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :	405 079	356 508
Résultat avant impôt Revenus nets de trading – conversion de change	(42 924)	(46 917)
Gains ou pertes nets sur titres	(6 879)	(40 917)
Perte/(Gain) net de juste valeur sur immeubles de placement	(0 879)	1 077
Provisions sur créances douteuses	109 915	319 470
Provisions sur autres actifs financiers	23 642	23 914
Dotations aux amortissements sur immob corporelles	88 144	77 541
Marge nette des intérêts	(749 729)	(929 760)
Dotations aux amortissements sur logiciels et immob. Incorp.	20 360	19 903
Perte de valeur :	20 000	10 000
Résultat de cession sur immobilisations corporelles	(1 279)	(63)
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	776	2 512
Impôts payés	(123 782)	(118 862)
impote payes	(120 102)	(110 002)
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation :	/	
- Actifs financiers de transactions	(60 379)	(85 726)
- Instruments financiers dérivés actif	(15 545)	(10 647)
- Autres bons du Trésor	180 562	(51 142)
- Prêts et créances aux etablissements financiers	(100 064)	84 298
- Prêts et créances à la clientèle	(26 449)	(105 569)
 Actifs affectés en garantie Créances diverses 	(111 044)	58 127
	(445 602)	(7 782)
 Réserves obligatoires auprès des banques centrales Autres Dépôts des etablissements financiers 	(135 505)	60 386 (500 781)
- Autres Dépois des établissements inhanciers - Dépôts de la clientèle	1 204 157 310 121	732 728
- Instruments dérivés passifs	21 348	(2 590)
- Autres provisions	15 503	529
- Autres passifs	(150 587)	(214 351)
- Intérêts reçus	1 411 998	1 528 410
- Intérêts payés	(662 269)	(598 650)
Flux net de trésorerie provenant dans les activités d'exploitation	1 159 568	592 576
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :		
Achat de logiciels	(58 369)	(21 471)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(406 367)	(200 945)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles	292 304	222 163
Achat de titres	(2 911 125)	(1 684 041)
Acquisition de titres d'investissements	(4 222)	(10 481)
Produits de titres d'investissements	12 047	22 604
Produits de vente et rachat de titres	2 570 480	1 314 559
Flux net de trésorerie provenant des activités d'investissement	(505 252)	(357 612)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement :		
Décaissements liés aux remboursements d'emprunts	(671 050)	(110 022)
Encaissements liés aux emprunts contractés	561 252	440 958
Remboursement de dettes locatives	125 107	-
Dividendes payés aux actionnaires minoritaires	(19 476)	(17 050)
Flux net de trésorerie provenant dans les activités de financement	(4 167)	313 886
Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	650 149	548 851
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 141 855	2 141 855
Effets des différences de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(232 238)	(232 238)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	2 559 766	2 141 855

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Etats Financiers consolidés Exercice clos au 31 Décembre 2019

Notes

1 Information générale

Ecobank Transnational Incorporated (ETI) et ses filiales (formant le Groupe) exercent les activités de banque de détail, banque de financement et d'investissement dans divers pays d'Afrique sub-saharienne (hors Afrique du Sud). Le Groupe est actuellement implanté dans 40 pays avec un effectif de 14,878 salariés (2018: 16,386) au 31 Décembre 2019.

Ecobank Transnational Incorporated est une société anonyme domiciliée au Togo. Son siège social est situé au : 2365 Boulevard du Mono, Lomé, Togo. La société est cotée à la Bourse du Ghana, à la Bourse du Nigéria et à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (Abidjan) en Côte d'Ivoire .

Les états financiers consolidés du Groupe de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ont été approuvés par le conseil d'administration du 28 Février 2020.

2 Résumé des principaux principes comptables

Les principaux principes comptables appliqués dans la préparation des présents états financiers consolidés sont exposés ci-dessous. Ces principes comptables ont été constamment appliqués pour toutes les années présentées dans le rapport, sauf dispositions particulières .

2.1 Principes d'établissement des comptes

Les états financiers consolidés du Groupe de l'exercice 2019 ont été établis conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IFRS (International Financial Reporting Standards) publiés par l' International Accounting Standards Board (IASB).

Ces états financiers consolidés ont été préparés sur la base du principe de continuité de l'exploitation et selon la méthode du coût historique, cette dernière étant modifiée par la réévaluation de certains éléments de l'actif et du passif, le cas échéant, suivant les dispositions des IFRS.

2.2 Changement de méthodes comptables

Les méthodes comptables ont été constamment appliquées au cours de l'exercice.

3 Taux de créances douteuses et litigieuses

Le ratio des créances douteuses s'élevait à 9,7 % (2018: 9,6%).

4 Responsabilité sociale

Au cours de l'année 2019, le Groupe a contribué pour un montant total de 1,4 millions \$EU (2018 : 1,4 millions \$EU) en oeuvres sociales notamment dans les activités sportives, dons aux hôpitaux et dans l'éducation.

5 Engagements Hors Bilan

Les passifs éventuels relatifs aux lettres de garantie bancaire, avals et cautions, lettres de crédit et engagements d'octroi de crédits s'élevaient à 3 657 millions \$EU (2018:5 562 millions \$EU).

6 Dividendes

A la prochaine assemblée générale ordinaire, il ne sera pas proposé de dividende par action au titre de l'exercice 2019 (2018 : 0 cents \$EU).